Loi d’avenir : nous attendons plus !

Depuis de nombreux mois, la FNSEA est engagée à fai

re valoir ses propositions afin de redonner du

sens à ce projet, qui pour le moment, ne répond pas

complètement aux préoccupations et aux

attentes des agriculteurs. Le projet de loi vient d

’être voté en première lecture à l’Assemblée

Nationale et la FNSEA tient à rappeler les 8 priori

tés pour l’avenir de nos exploitations agricoles :

-

Affirmer le rôle stratégique de l’agriculture ;

-

S’assurer que les GIEE répondent aux besoins d’inno

vation au bénéfice du plus grand

nombre ;

-

Pérenniser notre dispositif interprofessionnel qui

a largement fait ses preuves par ses actions

au bénéfice des filières ;

-

Mettre en place un véritable statut professionnel d

e l’agriculteur ;

-

Conforter les outils de la politique des structures

;

-

Créer une compensation « agricole » qui indemnisera

it les pertes collectives induites par la

consommation de foncier ;

-

Faire en sorte de maintenir un équilibre réel entre

la performance économique et la

performance environnementale, en écartant les norme

s excessives ;

-

Montrer la complémentarité des différentes formes d

’agricultures dans l’enseignement

agricole.

Les débats ont été vifs à l’Assemblée Nationale ; n

ous attendons désormais du Sénat des

améliorations substantielles afin que la loi d’aven

ir en parle plus et mieux.

La France ne cesse de perdre son rang en matière ag

ricole. Au-delà de la fierté nationale, il s’agit d

e

redonner de l’espoir, seul soutien propice au dével

oppement durable de nos exploitations. L’avenir

de notre métier est en jeu ! Nous disposons de tous

les atouts pour répondre aux défis économique,

environnemental, social et sociétal.

Contact :

FNSEA – Anaëlle MARIE-GRUAZ – 01 53 83 47 06 – 06 83 37 2

1 11 – anaelle.marie@fnsea.f